



GUIDE FORMULAIRE DE CONSENTEMENT EN MATIÈRE D'UTILISATION ET DE PUBLICATION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Révisé le 10 octobre 2025

Rappel important: Lorsque le formulaire de consentement en matière d'utilisation et de publication des renseignements personnels n'est pas rempli par le parent, le tuteur ou la tutrice, l'élève n'a pas l'autorisation d'être photographié. Si ce formulaire est rempli et que le parent, le tuteur ou la tutrice revient sur le consentement durant l'année, il est possible de retirer le consentement (voir Étape 2).

Le formulaire de consentement en ligne requiert un compte sur le Portail Famille. Si vous n'en avez pas, veuillez suivre les instructions du <u>guide</u> qui correspondent à votre situation. Puis, revenez sur ce guide pour suivre les consignes afin de compléter le consentement en ligne.

- 1. Comment compléter un formulaire de consentement en matière d'utilisation et de publication des renseignements personnels
- → Connectez-vous au Portail Famille.
- → Sur la page d'accueil du Portail Famille, cliquez sur le bouton **Amorcer** le flux de consentement en matière d'utilisation et de publication des renseignements personnels.

F	Formulaire de consentement en matière d'utilisation et de publication des renseignements personnels	Modifier
	Démarrer Consentement utilisation renseignements personnels	
	Demand Consenement unisation renseignements personnels	
	+ Amorcer	

Une fenêtre contextuelle de trois étapes s'ouvre.

Mise à jour : 10 octobre 2025

Étape 1: À partir de la loupe, choisissez l'élève pour qui vous souhaitez renseigner le consentement en matière d'utilisation et de publication des renseignements personnels et cliquez sur le bouton **Suivant.**

<u>Étape 2</u>: Au premier onglet, renseignez votre choix (Autorisé OU Retiré/Refusé) et cliquez sur le bouton **Suivant**:



<u>Étape 3</u>: Au deuxième onglet, vérifiez les informations et cliquez sur le bouton **Terminer.**



Si le formulaire est complété par erreur, suivez les étapes du point 2 pour effectuer le retrait.

2. En cas de retrait de consentement préalablement donnée

Si vous souhaitez retirer le consentement préalablement accordé :

- → suivez la démarche du point 1:Comment compléter un formulaire de consentement en matière d'utilisation et de publication des renseignements personnels;
- → puis à l'étape 2, choisissez l'option *Retiré/Refusé* tel qu'illustré dans l'image ci-dessous.



Important : Le retrait n'a aucune portée rétroactive et il ne s'applique pas aux renseignements personnels déjà utilisés ou publiés par le CEPEO.

Si vous éprouvez des difficultés techniques, nous vous invitons à communiquer avec un membre du centre d'aide aux utilisateurs à <u>portail.famille@cepeo.on.ca</u> ou à composer le 613 742-8960, poste 3003.